

Communiqué de presse du 6 octobre 2020

Renoncement aux pesticides de synthèse : quelles répercussions sur l'agriculture et l'industrie alimentaire suisses ?

Une étude émanant de l'Université de Saint-Gall a examiné les conséquences de l'initiative « Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse ». Il en ressort que l'acceptation de cette dernière entraînerait non seulement un recul de la production alimentaire suisse et, par conséquent, de la sécurité alimentaire, mais aussi une hausse des coûts de production et un accroissement des risques liés à l'hygiène dans l'industrie alimentaire. En bref, l'initiative affaiblirait le secteur agricole et alimentaire suisse sur le plan économique.

Une étude du professeur Charles Gottlieb de l'Université de Saint-Gall a traité des conséquences qu'aurait l'acceptation de l'initiative « Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse ». Cette dernière prévoit d'interdire l'utilisation de produits phytosanitaires et de biocides de synthèse dans la production d'aliments tant indigènes qu'importés. Comme le rendement moyen serait plus faible, il en résulterait une diminution du taux d'auto-apvisionnement : de 58 % aujourd'hui, celui-ci passerait à 42 %. Il faudrait en outre s'attendre à des changements majeurs dans la gamme des produits agricoles fabriqués en Suisse. L'offre intérieure en sucre, en fruits, en légumes, en pommes de terre et en viande (surtout celle de porc et de volaille) se retrouverait gravement affectée.

Alors que le débat public et politique se concentre sur les produits phytosanitaires, l'étude met en avant l'importance que revêtent les biocides dans la transformation des aliments. Les représentants de l'industrie font remarquer qu'il est difficile de remplacer ces produits par des produits non synthétisés, ce qui compromet la garantie d'une qualité alimentaire irréprochable. Le stockage des aliments et des matières premières serait lui aussi touché.

À l'heure actuelle, la Suisse exporte de grandes quantités de denrées alimentaires qu'elle produit à partir de matières premières importées comme le café ou le cacao. En cas d'acceptation de l'initiative, il faudrait 21 % de la production mondiale de café biologique et 50 % de la production mondiale de cacao biologique pour répondre aux besoins de l'industrie. Les restrictions imposées à l'importation pourraient encourager les producteurs de denrées alimentaires à délocaliser leur activité. Dans le domaine de la logistique internationale, l'initiative soulèverait en outre des problèmes pratiques considérables. Tous les facteurs mentionnés auraient aussi un impact sur les prix à la consommation, stimulant ainsi le tourisme d'achat.

En bref, l'initiative entraînerait un recul de la production alimentaire suisse, une hausse des coûts de production, ainsi qu'un accroissement des risques en matière de santé et d'hygiène. Elle exercerait une pression énorme sur le secteur agricole et alimentaire.

Renseignements :

Fédération des Industries Alimentaires Suisses, Lorenz Hirt, directeur, tél. 079 685 35 75

Union suisse des paysans, Francis Egger, vice-directeur, tél. 079 280 69 66

Association suisse pour un secteur agroalimentaire fort, David Ruetschi, secrétaire, tél. 079 677 82 12

Agora, Loïc Bardet, directeur, tél. 079 718 01 88

CI avenir de la protection des plantes, Matija Nuic, tél. 079 383 99 49

Lien vers l'étude : <https://www.assaf-suisse.ch/etudes>